

Mont des Arts 2030

Ouverture « tous publics » des institutions du Mont des Arts

Note de travail 2

Introduction

L'asbl Mont des Arts - Kunstberg a pour mission de redynamiser les activités culturelles et économiques qui se déroulent sur le Mont des Arts et de transformer celui-ci en un quartier aux fonctions mixtes d'envergure nationale et internationale sur base d'une synergie dynamique et durable entre les institutions du Mont des Arts, le tout dans un cadre patrimonial exceptionnel.

Les quatre avantages urbains à développer sont la concentration des activités culturelles, l'augmentation de la qualité de l'espace public, la diversité des publics et la proximité de la Gare Centrale.

En prévision du 200e anniversaire de la Belgique en 2030, l'asbl Mont des Arts souhaite élargir cet écosystème, à l'instar de l'asbl 50/200 qui développe l'écosystème du Cinquantenaire.

1. LE BICENTENAIRE DE LA BELGIQUE EN 2030:

UN MOMENTUM A NE PAS MANQUER AVEC COMME ATOUTS :

1.1. Le programme d'investissements de l'État Fédéral dans la rénovation/restauration de bâtiments culturels qui lui appartiennent sur les sites du Cinquantenaire et du Mont des Arts.

Pour le site du Cinquantenaire, les différents acteurs publics (Régie des Bâtiments, Politique Scientifique, Beliris, Défense Nationale) disposent d'un plan directeur du site et d'un master plan. A ces documents il faut ajouter le réaménagement de la trémie du tunnel via le concours européen soutenu par la Commission Européenne (Annexe 1). Pour le site du Mont des Arts (MDA), les membres publics et privés de l'ASBL disposent d'un masterplan approuvé par tous et exprimant leur volonté de DESENCLAVER le site du N/S et d'E/O par une transformation des espaces publics.

Par ailleurs une coopération entre la Région, la Ville de Bruxelles et l'ASBL 50-200 existe depuis 2014 pour la réalisation du Green Museum Mile, parcours culturel piétonnier entre les sites du Cinquantenaire et le Mont des Arts (annexe 2).

1.2 Le Masterplan 2022 de l'ASBL Mont des Arts

Rappelons que l'objectif principal de désenclavement du Masterplan se traduit concrètement par :

- L'ouverture des patios de la KBR vers la rue de Ruisbroeck, la rue de la Paille et le Sablon (le problème du parking des Archives de l'Etat doit être résolu)
- La réhabilitation des cheminements de la rue de Ruisbroeck vers le jardin des Sculptures et la zone de verdure à la jonction avec la rue de la Régence (voir l'étude qui a été réalisée à ce sujet par le paysagiste Eric Dhont dans le cadre de Bruxelles 2000);
- L'aménagement d'un espace public prestigieux mais délaissé : la place du Musée. La place est déjà en train de renaître avec des événements publics (voir BME et Visit Brussels) et privés (Natan, Marcolini), etc.) A noter que la possibilité d'installation d'une cuisine est prévue dans « l'extension » des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Un groupe de travail devrait être créé pour formuler des hypothèses de réaménagement de la place à proposer aux pouvoirs publics concernés et conduisant à son projet d'aménagement proprement dit.
- La nécessité de rendre la montée du Mont des Arts par la place de l'Albertine plus facile et plus attrayante car ce lieu est actuellement figé et sombre (voir à ce sujet le plan directeur commandé par la Ville de Bruxelles « Les Coteaux du Pentagone » par l'auteur de projet, Bas Smets)
- L'emploi des arcades inutilisées en face de l'actuel café « Château Moderne ».
- Par ailleurs le Masterplan a la volonté d'appuyer et de concrétiser les conclusions de l'étude de C-Album (Paris) sur l'ensemble des aspects de signalétique sur le site du Mont des Arts en particulier sur les entrées/sorties des institutions. (Annexe 3)

2. REVISION DU MASTERPLAN DU MONT DES ARTS

2.1. Qu'est-ce qu'un musée au 21ème siècle ? (voir nouvelle définition ICOM – août 2022)

2.2. Accessibilité accrue des institutions et du quartier pour le grand public par la création de parcours intérieurs / extérieurs libres et gratuits pour chacune des institutions du Mont des Arts et/ou entre elles :

- Est-il possible et pertinent de créer un ou plusieurs parcours de circulation intérieure - extérieure « gratuite(s) et accessible(s) au grand public » dans les bâtiments qui forment le Mont des Arts ? Cela formerait une invitation à visiter les collections, les expositions et les points d'intérêt des institutions. Comment augmenter la visibilité des entrées et sorties des institutions ?

Aujourd'hui il est déjà possible de créer de tels passages intérieurs via des couloirs et des portes existantes mais sont-ils tous pertinents ?

- Entre Bozar et le musée du Chat par les niveaux -4 et -5
- Entre le Musée du Chat et Visit Brussels au niveau +3
- Entre Bozar et le Coudenberg via une petite porte
- Entre Bozar et Visit Brussels grâce à la rénovation en cours de Visit Brussels
- Entre le Coudenberg, Visit Brussels et Belvue via le couloir existant sous la place Royale
- La KBR (bibliothèque royale) possède potentiellement d'une part une rue intérieure pouvant se poursuivre jusqu'au palais de Charles de Lorraine (MRBAB et Archives royales) et d'autre part via Square jusqu'à Bozar par la partie couverte de la rue des Sols .

- De plus pour la visibilité des entrées et sorties, les conclusions de l'étude de C-Album devraient être reprises et un groupe de travail devrait être mis en place.
- le tracé de promenades thématiques vertes à travers le quartier (voir la version du Panorama Festival 2022, les visites guidées actuelles Arcadia et Korei et l'esquisse d'un chapelet de zones vertes proposé par Bas Smet dans son étude pour la place du Musée)

2.3. Création d'une synergie entre les bâtiments et les espaces verts environnants

2.4. Lancement du parcours culturel piétonnier du « Green Museum Mile » entre les sites Cinquanteenaire et Mont des Arts

3. PROPOSITION AU DEPARTEMENT DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE : LE FINANCEMENT D'UN EXPERTISE DANS LE CADRE DU MONT DES ARTS 2030

Un financement est nécessaire pour les tâches décrites ci-dessous. Ce financement correspond à un nombre de jours d'expertise nécessaire à définir entre l'ASBL Mont des Arts et la cellule ad hoc du département de politique scientifique :

3.1. Réflexion sur le **musée du 21^è siècle**

L'ASBL Mont des Arts propose de collaborer à la (aux) réflexion(s) sur le musée de 21^{ème} siècle. Elle dispose de la connaissance de ses membres et des réflexions menées dans le cadre de Bxl 2000 et de la Fondation Roi Baudouin (voir site web du Mont des Arts/documentation):

- les 5 études de la Fondation Roi Baudouin et de BXL 2000 sur le devenir des institutions du MDA
- "Vacant City » (NAI Publishers-2000) livre polémique éditée avec l'appui de la Vlaamse Gemeenschap en 2000. (Annexes 4 & 5)
- des résultats de l'appel à idées à l'initiative de l'asbl Mont des Arts et de l'asbl Quartier des Arts pour le réaménagement de la place du Musée.

3.2. Faire le relevé des plans de **circulation** existants et potentiels **dans les bâtiments** utilisés par nos membres. Une analyse critique par une ou plusieurs entreprises spécialisées est à faire sur la faisabilité de ces parcours :

- les entrées/sorties ;
- les connections existantes et potentielles ;
- les implantations HoReCa et shops (leurs réussites et leurs échecs);
- les parkings privés et publics ; les connections Gare Centrale et Galerie Ravenstein ;
- les sous-sols et espaces vides (vacant)....

3.3. **Confronter** le ou les parcours possibles aux scénographies existantes ou nouvelles des collections permanentes et temporaires et des points d'intérêts de nos membres;

3.4. Une élaboration plus approfondie du '**Green Museum Mile**' entre Le parc du Cinquantenaire et MDA: l'ASBL entretient un très bon dialogue avec *Perspective.Brussels* et le Fonds Quartier européen. L'ASBL propose d'activer les rez-de-chaussée vides ou peu occupés sur le Mont des Arts et de tester ici son projet « **Gesamt** ». (Annexe 6).

3.5 Le **Mont des Arts vert** (étude de Bas Smets)

Avec son projet "les Coteaux du Pentagone", le paysagiste Bas Smets ne considère pas l'intersection nord-sud comme une rupture d'espace mais comme l'épine dorsale de son projet. L'asbl Mont des Arts voit aussi dans son projet une chance d'atteindre son objectif durable par l'extension de ses espaces verts (jardin Albertine, jardin des sculptures, parc de la Warande).

3.6 **Peinture urgente des façades**

Dans le cadre du nouvel éclairage de la place Royale par Beliris, il est urgent de peindre de manière uniforme les façades donnant sur la place sur base des références fournies par URBAN : NCS S1505-Y10R. Les chassis ont la même couleur, un ton NCS plus bas. Les soubassements sont en gris très foncé. Urban propose de définir ces 2 couleurs plus précisément. Une recherche stratigraphique devrait être demandée pour les portes monumentales.

CONCLUSION

Le bicentenaire de la Belgique offre aux deux écosystèmes du Mont des Arts et du Cinquantenaire l'opportunité de développer davantage un certain nombre d'atouts majeurs existants et de valoriser Bruxelles en tant que capitale culturelle d'attractivité nationale et internationale.

Afin de réaliser les projets mentionnés ci-dessus, l'asbl Mont des Arts a besoin d'un financement supplémentaire.

Budget de départ 2024 : 150.000€



Marie-Laure Roggemans
Présidente
mlroggemans@gmail.com
+32 474 54 66 16



Isabelle Vanhoonacker
Vice-présidente
isabelle.vanhoonacker@fine-arts-museum.be
+32 474 49 61 77